COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU 10 JUIN 2020 🇸🇳

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL, a présidé le Conseil des ministres, le mercredi 10 juin 2020, à 10 heures, au Palais de la République.

Le Chef de l’Etat a, à l’entame de sa communication, présenté ses condoléances émues et celles de la Nation au peuple burundais, suite au rappel à Dieu le mardi, 09 juin 2020 du Président Pierre NKURUNZIZA.

Le Président de la République, évoquant la stabilité macroéconomique et les soutiens au secteur privé et à l’emploi, a rappelé sa décision d’engager la mise en œuvre pragmatique du Programme de Résilience Economique et Sociale. Dans ce contexte, il a notamment insisté sur l’accélération de l’opérationnalisation auprès du secteur privé formel et informel : (i) des remises fiscales ; (ii) des mécanismes de financement d’un montant de 200 milliards de FCFA ; (iii) de l’apurement de la dette intérieure.

Le Chef de l’Etat, au titre du climat social, de la gestion et du suivi des affaires intérieures, a rappelé au Ministre de l’Intérieur et au Ministre des Collectivités territoriales la nécessité de veiller à l’application rigoureuse des dispositions du Code général des Collectivités territoriales concernant le contrôle de légalité et le contrôle budgétaire.

Le Président de la République a, par ailleurs, invité le Ministre des Finances et du Budget, le Ministre des Collectivités territoriales et le Ministre de l’Intérieur à veiller au respect des règles de gestion foncière au plan national.

Le Chef de l’Etat a, dans cette dynamique, demandé aux ministres concernés de mettre en œuvre un Plan global d’Aménagement durable et de valorisation optimale du Littoral national et de veiller, sur l’étendue du territoire, à l’application rigoureuse des dispositions du Code de l’Urbanisme et du Code de la Construction.

Le Président de la République a, également, signalé l’urgence d’intensifier le rythme des réalisations du programme prioritaire des 100.000 logements dans le cadre de la relance globale de l’économie nationale.

Le Chef de l’Etat a clos sa communication sur son agenda diplomatique, en informant le Conseil de sa participation en visio conférence, le 11 juin 2020 à la réunion du Bureau élargi de l’Union africaine, consacrée au suivi de la mobilisation des ressources, dans le cadre de la stratégie continentale de l lutte contre la COVID-19.

Au titre des Communications,

Le Ministre d’Etat, Secrétaire général de la Présidence de la République a fait le point sur la renégociation de la Concession de l’Autoroute à péage Dakar-Diamniadio-AIBD et sur l’aménagement du Pôle urbain de Diamniadio.

Le Ministre des Finances et du Budget a fait une communication sur la mobilisation des ressources financières du FORCE COVID-19 ;

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l’Extérieur a fait une communication sur la situation internationale, l’assistance apportée à nos compatriotes de la Diaspora, dans le cadre de la pandémie de la COVID-19. Il a également rendu compte de la libération de nos compatriotes pêcheurs retenus au large du Gabon .

Le Ministre de l’Economie, du Plan et de la Coopération a fait une communication sur le cadrage macroéconomique en cours d’élaboration et sur les dossiers de coopération.

Le Ministre de la Santé et de l’Action sociale a fait le point sur la situation de la pandémie.

Le Ministre de l’Agriculture et de l’Equipement rural a fait une communication sur la préparation de la campagne agricole, sur la pluviométrie, et sur la situation phytosanitaire.

Les Ministres de l’Education nationale, de l’Enseignement supérieur, de la Formation professionnelle ont fait le point sur la subvention accordée aux écoles privées, la reprise des cours, l’organisation des examens et la rentrée des classes.

Le Ministre de l’urbanisme, du logement et de l’hygiène publique a fait une communication portant sur le Programme Zéro Bidonville.

Le Ministre en charge du Suivi du Plan Sénégal émergent (PSE) a fait le point sur les avancées et la mise en œuvre des projets prioritaires, notamment sur le Parc des Technologies Numériques (PTN).

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a examiné et adopté :

* le projet d’Ordonnance portant Loi des Finances rectificatives : LFR 2020 ;
* le projet de décret fixant le statut des notaires.  
  Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes:
* Monsieur Cheikh Ndiaye, Administrateur civil, précédemment Gouverneur adjoint chargé des affaires administratives de la région de Tambacounda, est nommé Secrétaire général du Ministère de la Micro finance et de l’Economie sociale et solidaire, en remplacement de Monsieur Christian Fernand Jonhson Tiburce DIATTA, appelé à d’autres fonctions ;
* Monsieur Kibily TOURE, Maître en Administration publique et en Gestion des Entreprises, précédemment Administrateur-Directeur général de Dakar Bamako Ferroviaire, est nommé Directeur général de la Société nationale « Les Chemins de Fer du Sénégal » ;
* Monsieur IsmaÏla DEMBELE, Economiste, est nommé Président du Conseil d’Orientation du Fonds national de la Microfinance au Ministère de la Micro finance et de l’Economie sociale et solidaire ;
* Monsieur Amadou Boudia Gueye, titulaire d’un diplôme d’études supérieures spécialisées en droit des affaires, est nommé Directeur général du Fonds national de la Microfinance au Ministère de la Microfinance et de l’Economie sociale et solidaire ;
* Monsieur El hadji Amadou NDIAYE, titulaire d’un Master II en Ingénierie financière, est nommé Directeur de l’Administration générale et de l’Equipement au Ministère de la Micro finance et de l’Economie sociale et solidaire, en remplacement de Monsieur Cheikh Sadibou DIOP, appelé à d’autres fonction.

Fait à Dakar le 10 juin 2020

Le Ministre Porte-Parole du Gouvernement

Ndèye Tické Ndiaye DIOP